



emmaüs

ANGERS

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION En visioconférence

5 novembre 2020

Présents : Gilles ALLAIRE, Brigitte BOISSELIER François CATHELAIN, Bernard DRAY, Jean-Paul GALLOT, Hélène HUET, Jean-Marc LEGRAND, Michèle PLAY Gérard TREVIDY, Patrice TROTEL, Françoise VIAULT

Observateurs : Hachmi BEN BOUSBIA, Marc COPPIN, Marie-Bénédicte DUMEZ, Cyrille GILBERT, André THENIE, Pauline THOMAS

Responsable : Madeline PEROT, Patrick LAFFITTE

Intervenante sociale : Laurence GRAVOUEILLE

Excusés : Marc LEROY, Josette MANTELLI, Sébastien OLIVRO (Pouvoir à Bernard), Josette PEPION (pouvoir à Hélène)

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 29 octobre 2020

VOTES :

→ **Vote à l'unanimité en retenant la Caisse d'épargne comme établissement bancaire pour le prêt de 1M € afin de réaliser le projet de requalification et d'extension du site Saint-Jean-de-Linières**

→ **Vote à l'unanimité d'un emprunt de 1M € au taux de 0,59% sur 15 ans pour ce même projet**

→ **Vote à l'unanimité de retenir le cabinet BatiMgie, prestataire SSI pour un coût de 2 700 € HT**

→ **Vote à l'unanimité de retenir la société Géotechnique pour l'étude des sols avec un montant de 5 995 € HT**

→ **Vote à l'unanimité pour une ouverture de la salle de vente St Serge les 3 samedis de décembre avant Noël**

Bienvenue à Patrick, nouveau coresponsable, qui a intégré la communauté mardi 3 novembre. Il s'est présenté aux administrateurs en évoquant son parcours professionnel : ancien travailleur social, éducateur dans des centres d'hébergement et responsable de communautés Emmaüs pendant 4 ans. Il en a d'ailleurs partagé les valeurs et tout particulièrement l'accueil, l'entraide et la participation de chacun, compagnons, amis, salariés, administrateurs, ce qui fait toute la richesse d'une communauté. Puis il a donné son ressenti depuis son arrivée : 3 jours semblent peu pour ressentir les choses cependant il note que le Sauloup est une grande communauté avec des valeurs auxquelles il est en accord, que celle-ci est bien organisée avec des équipes de compagnons autonomes. En cette période bien troublée il a ressenti calme, dialogue et surtout un bon accueil de la part des personnes qu'il a pu rencontrer.

Compagnes, compagnons

Mouvement : Depuis le 15 septembre, il y a eu 3 entrées et 5 sorties dont 1 compagnon qui est passé sous statut retraité et vit toujours à la communauté. Ce qui porte à 5 retraités au Sauloup. Il est prévu pour chacun d'eux dans l'année à venir d'évoquer leur projet de vie.

Régularisation : 3 dossiers ont été envoyés en préfecture, 1 réponse positive et 8 dossiers sont en attente. Le 23 novembre, le nouveau préfet, Bernard ORY prend ses fonctions. On ne connaît pas sa position vis à vis des demandes de régularisation. Afin de nous faire connaître, une invitation lui sera envoyée pour visiter la communauté.

Vie communautaire

❖ Mesures de confinement

- Une lettre adressée au préfet a été envoyée lui demandant une dérogation d'ouverture. À ce jour aucune réponse du cabinet et les perspectives sanitaires nous font craindre une ouverture des salles de vente au mieux début décembre.
- Suite au dernier CA, les salles seront donc toujours fermées à la vente, cependant la recyclerie-déchèterie reste ouverte et accepte les dons et les ramasses continuent. Plus d'objets sont proposés au Label. Il serait bon de se rapprocher du Courrier de l'Ouest qui relaie toutes les ventes en lignes sur la région.
- Les compagnes et compagnons travaillent de 9h à 16h sur 5 jours. Les amis ne peuvent toujours venir aider à la communauté. Les réunions prévues pendant cette période de confinement doivent rester en distanciel.
- Face au deuxième confinement et si celui-ci se prolonge, deux possibilités seront évoquées avec les salariés : soit un recours au chômage partiel soit la possibilité de poser quelques jours de congés.

❖ Finances

Recettes :

- Lors de l'AG du 24 septembre, il a été présenté un budget prévisionnel 2020 rectifié avec une perte des recettes de 380 000 €, un déficit annuel de 337 000 € et des recettes prévisionnelles ramenées à 1 309 000 €.
- Au 31 octobre, les recettes sont satisfaisantes. Les ventes sur les deux sites ont rapporté 1 005 284 € auxquelles s'ajoutent 141 704 € d'autres recettes (ventes de prestations, dons, mécénat, APL...). L'aide exceptionnelle de l'ADEME de 141 704 € en raison de l'absence de recettes lors du premier confinement nous permettra, en cas d'absence d'ouverture en décembre de maintenir le budget prévisionnel que nous avons fixé.

Dépenses :

- Des dépenses sont conformes à ce qui avait été prévu dans l'ensemble :
 - Cotisations envers le mouvement identiques, cotisations sociales liées aux salaires sont inférieures, les charges communautaires sont maîtrisées avec cependant une hausse des produits alimentaires (surgelés remplacés en grande partie par des produits frais) et des produits d'hygiène.
- Les dépenses en ce qui concerne les achats et charges externes sont à surveiller :
 - dépassement du budget prévisionnel pour l'entretien du petit équipement et des véhicules
 - Travaux d'envergure à la communauté : L'assainissement décidé en 2018 et réalisé en 2020, la réfection de la voie d'accès à la recyclerie-déchèterie (décalée au 16 novembre), divers travaux d'amélioration à la communauté qui n'avaient pas été réalisés les années précédentes.
- Les dépenses de solidarité avaient été réévaluées à 161 000 € en raison de l'aide exceptionnelle apportée suite à l'appel à dons et fonds COVID-19. De plus des dépenses sont à prévoir d'ici la fin de l'année : le départ de 2 conteneurs (autour de 6 000 €) et des demandes particulières à étudier lors des prochains CA.

Graine d'Emmaüs

Graine d'Emmaüs a sa propre comptabilité et dispose d'un budget de plus de 70 000 € grâce aux contributions des partenaires (Carrefour et Truffaut) et des dons privés liés au

crowdfunding. A ce jour, 28 000 € ont été investis dans du matériel (tracteur, tunnel...)

❖ **Groupe de travail Investissement**

- Le permis de construire déposé en juin a été accordé par la mairie de Saint-Jean en Linières le 12 octobre. Cependant deux réserves ont été émises sur l'accès aux personnes handicapées et les risques d'incendie de la salle 1 (en particulier les réserves Label et la future réserve meubles). Ces deux points ont été pris en compte par l'équipe de maîtrise d'œuvre dans son projet.

- Point sur le calendrier :

- début novembre : validation de l'avant-projet avec une estimation tout en restant dans le budget demandé
- Affichage du permis de construire après validation par huissier
- Consultation des entreprises en janvier 2021
- Début des travaux concernant la restauration en avril pour 6 mois : nécessité de réfléchir sur le mode de fonctionnement du restaurant pendant cette période.

- Point sur le réemploi des matériaux de bâtiment :

- Proposition d'un parquet en châtaigner (270 m²) pour la salle de restauration
- Cloisons intérieures pour les ateliers
- Menuiseries en aluminium pour la nouvelle salle de vente et les ateliers
- L'architecte suggère une isolation en paille. Celle-ci pourrait être réalisée sous forme de chantier participatif afin de diminuer le coût de pose.

- Point sur les subventions :

La communauté a obtenu 930 000 € de subventions des différentes collectivités pour l'ensemble de ces travaux. A cela vient s'ajouter une aide de 40 000 € du programme d'accompagnement des compagnons d'EF. Le projet est donc financé à moitié.

- Dossier demande de prêt :

L'UACE, propriétaire des locaux de St Jean de Linière va contracter un emprunt de 1 M € qui sera remboursé par la communauté.

3 banques ont été sollicitées : La Caisse d'épargne, Le crédit coopératif et le Crédit mutuel. L'offre du Crédit mutuel n'est pas intéressante avec un taux de 1,25% sur 15 ans. Les deux autres banques ont fait des propositions plus avantageuses et très proches. La Caisse d'épargne qui accompagne depuis longtemps la communauté propose un taux intéressant (0,59% et 0,75% sur 15 ans contre 0,6% et 0,8 pour le Crédit coopératif) avec des frais de dossier moins onéreux (500 €) que son concurrent.

En fonction de la durée du prêt, l'annuité sur 20 ans serait de 53 859 € avec un montant total des intérêts de 77 186 €. Pour un prêt de 15 ans, l'annuité serait de 69 677 € avec des intérêts limités à 45 148 €.

À cette charge financière viennent s'ajouter les emprunts souscrits pour les aménagements de St Serge qui s'élèvent à 58 000 € chaque année. Ils prendront fin au plus tard en juin 2025. La difficulté réside dans le cumul de ces deux remboursements, cependant le trésorier reste confiant dans la capacité de la communauté à supporter une annuité plus importante sachant que le premier versement de ce nouvel emprunt pourrait avoir lieu en 2022. La durée de l'emprunt privilégié serait plutôt de 15 ans afin de ne pas trop obérer les finances de la communauté sur le long terme.

Deux propositions sont soumises au vote : la première sur le choix de la banque pour 1 M € et la deuxième sur la durée du prêt 15 ou 20 ans.

→ Vote à l'unanimité en retenant la Caisse d'épargne comme établissement bancaire pour le prêt de 1M € afin de réaliser le projet de requalification et d'extension du site Saint-Jean-de-Linières

→ Vote à l'unanimité d'un emprunt de 1M € au taux de 0,59% sur 15 ans pour ce même projet

- Choix des prestataires système de sécurité incendie (SSI) et études des sols

Un organisme de contrôle du système incendie doit être missionné et il est proposé de retenir le bureau d'études thermique de la maîtrise d'œuvre le cabinet BatiMgie. Celui-ci réalisera sa mission pour un coût de 2 700 € HT soit 0,2% du coût du projet.

→ Vote à l'unanimité de retenir le cabinet BatiMgie, prestataire SSI pour un coût de 2 700 € HT

La maîtrise d'œuvre a lancé pour notre compte quatre prestataires pour faire une étude des sols avant la construction de la nouvelle salle de vente. Les devis allant du simple au double, la maîtrise d'œuvre conseille de retenir la société Géotechnique, la moins disante, pour un coût de 5 995 € HT.

→ Vote à l'unanimité de retenir la société Géotechnique pour l'étude des sols avec un montant de 5 995 € HT

- Consultation pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Le groupe de travail rencontrera le 12 novembre 3 organismes susceptibles d'installer des panneaux photovoltaïques : 2 portant financièrement le projet : l'association Cowatt, la société Alter, et 1 où la communauté finance l'installation : l'installateur JCM Solar.

En conclusion sur ce projet, Jean-Marc précise qu'il y a une bonne participation des amis et compagnons lors des réunions. Il souhaiterait que des administrateurs intègrent le groupe de travail. François s'est proposé.

❖ Saint Serge

L'équipe d'animation (Hamid, Michel, Madeline, André, Josette, Roland, Jean-Marc) s'est réunie mi-octobre. Plusieurs points ont été abordés :

- Bonne dynamique à maintenir
- Appel à de nouveaux amis pour intégrer l'équipe d'animation
- Appel à de nouveaux bénévoles
- Un bilan financier très satisfaisant (très bons chiffres en septembre /octobre)et prometteur
- Un protocole de caisse et de remplacement d'Hamid (congé ou maladie) doit être mis en place
- Proposition d'une ouverture supplémentaire, le vendredi après midi mais se pose le problème du nombre de bénévoles disponible
- Proposition d'une ouverture continue (9h30 -18h) les 3 samedis de décembre avant Noël (5-12-19) si les mesures sanitaires le permettent. Hamid et les compagnons récupéreront les heures supplémentaires travaillées.
- Nécessité d'ouvrir aux heures habituelles les 26 décembre et 2 janvier de même qu'à St-Jean-de-Linières

→ Vote à l'unanimité pour une ouverture de la salle de vente St Serge les 3 samedis de décembre avant Noël

**Prochain CA :
Jeudi 19 novembre à 16h00 en visioconférence**

A venir :
CA : 17/12
Bureau : 26/11